SAINT-CLAUD infos

Bulletin d'informations municipales - JUIN 2018

Enfin le mois de juillet avec le soleil, l'été, les vacances en famille, détente, loisirs, c'est la période où chacun peut se ressourcer après ces longs mois d'hiver pluvieux.

Après plus de six mois de travaux, la réfection du réseau d'assainissement dans le bourg est maintenant terminée. Nous faisons encore appel à votre patience pour la réhabilitation des trottoirs qui devrait être réalisée fin juillet.

Lors de la soirée débat du 13 avril 2018, nous vous avions présenté l'obligation de numéroter toutes les habitations du bourg et des villages dans le cadre du déploiement de la fibre optique par SFR. Celle-ci nécessite de répertorier tous les noms des villages et des rues. Nous sommes actuellement sur le terrain et sommes ouverts à toutes propositions de votre part, lors de notre passage ou bien en vous déplaçant au secrétariat de la Mairie, pour les rues n'ayant pas encore de dénomination.

Ce travail nous permettra également de recenser et de définir les zones constructibles pour le PLUI.

Concernant le projet d'aménagement du bourg, le bureau d'étude sera choisi courant juillet. Plusieurs mois d'études seront nécessaires avec l'organisation de réunions publiques afin de construire un projet adapté à la vie de notre bourg. Les travaux ne devraient débuter qu'en 2020.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances !

Le Maire, Joël BAUDET

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Le 10 mars, 13 jeunes candidats se sont présentés pour la réélection d'un conseil. Le précédent n'était composé que de 9 élus, ce qui montre un engouement certain de nos jeunes à participer à la vie de la commune à la grande satisfaction des personnes qui les accompagnent dans leurs différentes démarches. L'élection a eu lieu en conditions réelles avec leurs cartes d'électeurs, pour l'instant fictives. Chacun a voté pour élire le jeune maire et son adjoint :

Maélys Rodrigues et Axel Frétillère.

Un porte-document garni a été offert à chacun ainsi qu'un guide « Découverte de la commune ».

Leur première sortie fut celle du 24 mars pour la rencontre départementale des Conseils Municipaux des Jeunes à Champniers. Ils ont pu échanger des idées à développer dans leurs communes respectives.

Grâce au budget annuel attribué en alternance aux aînés ou à la jeunesse, les enfants sont allés à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale, sur invitation de Mr Jérôme Lambert, député, qui les a accompagné tout au long de cette visite. Nous l'en remercions vivement. L'après midi a été consacré à la visite de quelques monuments, en bus.

Rendez-vous est donné à nos anciens pour leur repas traditionnel en 2019.

ESPACES VERTS

Toutes les démarches sont les bienvenues, mais tous les produits (désherbants) ne peuvent être utilisés sur la voie publique et sur les abords des fossés. Si la commune a pour mission de garantir l'entretien des espaces publics, il appartient à chacun de respecter son environnement, en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles. **Selon la loi, chacun doit nettoyer la partie commune située devant sa maison et ne plus s'en remettre systématiquement aux agents municipaux.**

La commune s'étant inscrite au concours « Villages fleuris », nous encourageons l'engagement de chacun pour l'embellissement de leurs espaces et l'arrachage des herbes.

TRAVAUX

Outre les travaux d'entretien courant :

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Les travaux sur les réseaux, réalisés par l'entreprise ERCTP pour la commune et le Syndicat d'eau Nord Est Charente, ont été achevés début mai. La réfection des voies, des zones de stationnement et des trottoirs sur l'ensemble de la zone concernée, de la place Sadi Carnot jusqu'à l'ancienne gendarmerie et de la rue Victor Hugo jusqu'à la rue chez Marouteau sont réalisés par l'entreprise Guillebaud, sous-traitant de ERCTP. La restauration plus conséquente des trottoirs de la Rue François Daigueplats, de la rue Victor Hugo et de la rue de la piscine ont été reportés fin juillet en raison du mauvais temps. Pour des raisons administratives, la restauration des voies du lotissement Clos Galine sont reportées en 2019. En attendant, pour faciliter l'accès des riverains, les employés municipaux vont reboucher les nombreux nids de poules créés par le trafic inhabituel induit par les travaux.

Malgré quelques découvertes nécessitant des interventions supplémentaires et les intempéries (7,5 jours cumulés), l'ensemble du chantier s'est déroulé selon le planning prévu.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée aux riverains, aux commerçants et à tous les usagers de ce secteur, mais ces quelques mois permettent d'assurer à tous plusieurs décennies de tranquillité.

Merci pour votre patience.

Les eaux pluviales des toitures côté rue de toutes les maisons riveraines de la zone de travaux sont maintenant collectées en séparatif (ancienne canalisation). Les eaux issues des pans de toitures côté jardin restent collectées par l'assainissement car il aurait fallu que tous les propriétaires procèdent eux-mêmes au travaux nécessaires et il nous a semblé impossible de leur demander de casser leur intérieur pour séparer la collecte du pluvial. Il faut cependant que chacun réfléchisse au moyen d'éviter au maximum cet apport d'eau. Cela peut se faire lors de travaux de rénovation ou plus simplement en créant des puits perdus ou, mieux, en installant des récupérateurs d'eau dans les jardins qui pourront ainsi temporiser l'arrivée d'eau pluviale à la station.

SALLE DES FÊTES

Les travaux de restructuration sont toujours en cours. Plusieurs avenants ont été nécessaires pour répondre aux ajustements inévitables et à des améliorations supplémentaires rendues possibles par la dotation de 14 000 € attribuée par le Département. Cette subvention n'avait pas été prise en compte dans la budgétisation initiale car nous n'avions aucune certitude sur son montant. Malgré les modifications du projet initial aucun retard n'est à signaler et la fin du chantier reste prévue pour la mi-août.

Les sanitaires publiques ont été refaits en priorité pour pouvoir les rouvrir en juillet (passage accru pour les vacances).

EGLISE

La 2ème tranche de travaux prévoit la restauration des façades, des glacis du clocher et des contreforts, ainsi que la dépose et la réfection des vitraux .

Outre les subventions attribuées par l'Etat (DRAC) 42000 €, le Département 41741.70 € et la Sauvegarde de l'Art Français 9000 €, nous remercions toutes les personnes qui contribuent au financement de ces travaux par leurs dons et leur soutien aux actions mises en place par l'association « Sauvegarde de l'église de St-Claud », en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et la municipalité. La convention entre les 3 partenaires a été signée le 3 mai. Contactez la mairie pour plus d'informations sur les manifestations ou la participation au mécénat public.

PISCINE

Outre l'entretien et les réparations courantes (dalles de la plage, pédiluves, locaux,...) et la peinture de la façade réalisés par nos employés, des travaux plus importants ont été nécessaires. Ainsi la bâche-tampon qui assure la répartition de l'eau sur les différents bassins était gravement endommagée, entraînant une perte importante d'eau depuis plusieurs années et donc un surcoût considérable. Le coût de la réparation est de 17616 €

GESTION DES ESPACES PUBLIQUES

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités n'ont plus la possibilité d'utiliser des produits phytosanitaires sur la majeure partie de leurs espaces.

Dans ce cadre, les allées du cimetière ont été entièrement ensemencées d'une pelouse fétuque ovine à faible croissance sur une base de gravier.

Après différents tests de méthodes de désherbage non polluantes, il avait été prévu d'acheter un ensemble de matériel : désherbeur vapeur, réciprocateur, débroussailleuse, taille-haie et binette électrique. Seul le petit matériel a été acheté car la subvention prévue par l'Agence Adour-Garonne a été réduite et ne prend plus en compte les désherbeurs vapeur (1200 €).

Afin d'éviter le désherbage systématiquement, nous préviligierons l'utilisation de plantes à semer aux pieds de mur (voir rue Clos Galine).

COMMEMORATIONS : Le 22 mars, le Conseil Municipal des Jeunes a fleuri la stèle de Négret en compagnie de Mr Le Maire et ses adjoints. Le 8 mai a été célébré la cérémonie commémorative de l'armistice. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et de l'Ecole Primaire étaient présents, ils ont donné lecture des noms des morts pour la France. Mr le Maire accompagné du CMJ et des élèves ont déposé des gerbes et des fleurs au pied du monument. Un apéritif a été offert par la municipalité.

projet 100ème anniversaire 14/18 : ***Mr le Maire souhaite solliciter Mr Jacques Baudet pour l'organisation d'une cérémonie dans le cadre de la fin de la guerre 14/18.***

FRAIRIE DE PAQUES : Comme tous les ans, la frairie s'est déroulée autour des animations de l'association Sports et Loisirs.. La retraite aux flambeaux, pas trop perturbée par les travaux en cours, était accompagnée de la fanfare « L'intrépide de La Couronne » et suivie du feu d'artifice.

POINT INFOS : Le même samedi a eu lieu la réouverture du point infos où l'on peut se renseigner sur les activités proposées dans notre région et admirer les exposi-

TABAC PRESSE : Après quelques semaines de fermeture, le « Bureau de Tabac Presse » a rouvert ses portes fin avril. **Nous souhaitons la bienvenue à Xavier et Karine Masson, dans notre commune.** C'est par le biais de SOS Village (émission de TF1) qu'ils ont pris la décision de venir s'installer en Charente que Mme Masson connaissait déjà bien.

RAMASSAGE POUBELLES NOIRES :

- Tous les mardis matin
- Neufonds, jeudi matin tous les 15 jours

RAMASSAGE POUBELLES JAUNES : tous les 15 jours

- Lundi matin
- Le Lac/La Pilénie, Merc.matin
- Neufonds, jeudi matin

NID DE FRELONS ASIATIQUES

Le signaler en mairie. Une participation financière sera demandée à la hauteur de 50% pour les particuliers, sur la période du 15 juin au 15 octobre.

Benne à papier de l'APE : 20/21 octobre

PISCINE DE SAINT-CLAUD

Du 30 juin au 2 septembre

Du mardi au dimanche

de 10h00-13h00 et de 15h00 à 19h00

Tarifs :

Carte d'abonnement adulte de 10 entrées :	15.00 €
Carte d'abonnement enfant de 10 entrées :	12.00 €
Entrée adulte :	2.00 €
Entrée enfants (7 à 18 ans) :	1.40 €
Visiteur :	1.00 €
Enfants de moins de 7 ans	GRATUIT

!!! APPEL AUX DONS !!!

Les donneurs de sang sont de moins en moins nombreux, nos réserves en sang s'affaiblissent.

Pour des raisons économiques, l'Etablissement Français du Sang veut supprimer les lieux de collecte qui récoltent moins de 40 dons.

Nous demandons aux donneurs de sang de venir nombreux aux prochaines collectes de sang du secteur St-Claud /St-Laurent de Ceris :

Mercredi 22 aout 2018
à St-Laurent de Ceris

Mercredi 21 novembre 2018
à Saint-Claud

ECOLE : Afin de gérer au mieux les effectifs des classes, il est recommandé aux familles de procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) le plus tôt possible en mairie, avec le livret de famille et le(s) carnet(s) de santé.

Prochaines manifestations :

13 juillet : Bal des pompiers

2-3-4 aout : nuit des étoiles

22 aout : don du sang à St L de Ceris

24 aout : repas paëlla (Ass. Sports et Loisirs)

01 sept. : repas du foot

14 sept. : loto « Air du Son »

16 sept : portes ouvertes « Air du Son »

29/30 sept: fête de la Cagouille

27 oct. : spectacle anniversaire 14-18

02 nov : belote « Air du Son »

21 nov : don du sang à St-Claud

24 novembre : rétrospective de la cagouille

09 dec. : marché artisanal

MAIRIE de SAINT-CLAUD : 05 45 71 36 30 /mairie.stclaud@orange.fr
du lundi au vendredi 9h/12h30-14h/16h30, samedi 9h-12h
Site Internet : www.saintclaud.fr